RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement délégué (UE) 2016/1969 de la Commission du 12 septembre 2016 modifiant le règlement (CE) n° 428/2009 du Conseil instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 307 du 15 novembre 2016)

Page 163, annexe I, concernant le point 6A003 a.3.a de l'annexe I du règlement (CE) nº 428/2009 du Conseil:

au lieu de: «a. appareils de prises de vues à balayage mécaniques ayant une vitesse d'enregistrement de plus de 10 mm/ms;»

lire: «a. appareils de prises de vues à balayage mécaniques ayant une vitesse d'enregistrement de plus de $10 \text{ mm/}\mu\text{s;}$ ».

Rectificatif à la décision n° 1/2016 du Comité mixte de l'agriculture du 16 novembre 2016 concernant la modification de l'annexe 10 de l'accord entre la Communauté européenne et la Confédération suisse relatif aux échanges de produits agricoles [2017/51]

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 7 du 12 janvier 2017)

Page 21, signataires:

au lieu de: «La chef de la délégation suisse

Krisztina BENDE»,

lire: «Le chef de la délégation suisse

Josef RENGGLI».